



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

réforme

Question au Gouvernement n° 1897

Texte de la question

RÉFORME DES RETRAITES

M. le président. La parole est à M. Jacques Desallangre, pour le groupe de la Gauche démocrate et républicaine.

M. Jacques Desallangre. Monsieur le Premier ministre, votre gouvernement s'apprête, encore dans la discrétion, élections régionales obligent, à réformer les retraites en pénalisant, une fois de plus, les salariés - et les propos lénifiants du Président Sarkozy n'ont pas rassuré.

M. Patrick Roy. Hélas !

M. Jacques Desallangre. Augmenter les cotisations, allonger leur durée, repousser l'âge de la retraite, voilà le prix du " sauvetage " à la sauce libérale.

M. Lucien Degauchy. Vous avez d'autres solutions ?

M. Jacques Desallangre. Voilà votre modernité revendiquée.

En 1993, la modernité, c'était la réforme Balladur. Résultat : une baisse de 20 % des pensions. Aujourd'hui, vous vous réclamez toujours de la modernité mais c'est l'injustice que vous servez.

Vous voulez faire travailler plus longtemps mais les seniors ne sont-ils pas chassés des entreprises ? La BNP n'a-t-elle pas un plan de départ de 1 200 salariés seniors ? Aujourd'hui, seulement 45 % des salariés liquident leur retraite avec une carrière complète. Demain, ils ne seront plus que 40 % car, et c'est là le piège qui est tendu, en retardant le moment où les salariés peuvent prétendre à une retraite à taux plein, vous augmentez mécaniquement le nombre de salariés partant avec une carrière incomplète et une retraite amoindrie.

Aujourd'hui encore, vous ponctionnez sans vergogne les mutuelles et les revenus des retraités sont inférieurs d'un tiers à ceux des actifs. Demain, les retraités pauvres seront encore plus nombreux.

Vous dites " modernité " ? Le peuple vous répond " injustice ! ".

La justice, ce serait de financer le régime en faisant cotiser les revenus du capital autant que ceux du travail, ce serait de réformer l'assiette des cotisations, ce serait de faire cotiser la valeur ajoutée plutôt que les salaires - au passage, l'emploi y gagnerait.

Cette réforme est la clef, la seule, de la réussite pour sauver le régime de retraite par répartition ; mais choisissez-vous cette solution au moment où Mme Parisot réclame plus de capitalisation ? N'espérez pas, monsieur le Premier ministre, trouver dans nos rangs des supplétifs pour collaborer à votre entreprise. Parlez plutôt dès maintenant de votre projet, les Français sont impatients. (*Applaudissements sur les bancs du groupe GDR.*)

M. le président. La parole est à M. Xavier Darcos, ministre du travail, des relations sociales, de la famille, de la solidarité et de la ville.

M. Patrick Roy. Et des retraités pauvres !

M. Xavier Darcos, *ministre du travail, des relations sociales, de la famille, de la solidarité et de la ville*. Monsieur le député, la question des retraites n'est pas une question théorique.

M. Patrick Roy. Eh non !

M. le président. Monsieur Roy !

M. Xavier Darcos, *ministre du travail*. Ce n'est pas une question de principe, ni même d'idées générales.

Il s'agit tout simplement de savoir si nous pourrions garantir à nous-mêmes et surtout à nos enfants et aux enfants de nos enfants, des principes de solidarité qui ont prévalu depuis de très nombreuses années.

M. Jean-Pierre Brard. Pour des siècles et des siècles !

M. Xavier Darcos, *ministre du travail*. Voilà pourquoi je trouve un peu surprenant que vous posiez cette question. L'absence de réponse qui a marqué, me semble-t-il, les années passées...

M. Jean-Pierre Brard. C'est gentil pour François Fillon !

M. Xavier Darcos, *ministre du travail* ...a surtout été le meilleur moyen de se prémunir contre toute réforme et de créer en conséquence une situation qui sera supportée par les générations futures.

Je constate d'ailleurs que, Dieu merci, la majorité plurielle des années 2000 a aujourd'hui un avis pluriel...

M. Jacques Desallangre. Hélas !

M. Xavier Darcos, *ministre du travail*. ...puisque la première secrétaire du parti socialiste a exprimé une volonté de bouger - qui n'a pas d'ailleurs été confirmée par tous les porte-parole. En tous les cas, il me semble, comme l'a dit le Président de la République hier soir, que des convergences se dessinent.

Pour ce qui nous concerne, nous prendrons nos responsabilités. Elles sont simples, nous n'avons qu'une ambition : sauvegarder le principe de répartition. Cela supposera évidemment, de jouer sur tous les leviers : la durée de cotisation,...

M. Jacques Desallangre. Et voilà !

M. Xavier Darcos, *ministre du travail*. ...l'âge de départ à la retraite,...

M. Jacques Desallangre. Et voilà !

M. Xavier Darcos, *ministre du travail*. ...et évidemment la pénibilité, qui est aussi une question de justice sociale.

M. Jacques Desallangre. Et l'assiette des cotisations ?

M. Xavier Darcos, *ministre du travail*. La majorité, derrière le Premier ministre, prendra dans cette affaire, je vous l'assure, toute sa responsabilité. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

Données clés

Auteur : [M. Jacques Desallangre](#)

Circonscription : Aisne (4^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1897

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : Travail, relations sociales, famille, solidarité et ville

Ministère attributaire : Travail, relations sociales, famille, solidarité et ville

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 janvier 2010

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 27 janvier 2010